

COMMUNE DE COLLONGES
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 7 AVRIL 2026

(Sous réserve d'approbation par le Conseil Municipal)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 avril 2026 à 19 heures sur convocation du Maire le 03/04/2026.

Etaient présents :

Mmes et MM. PERREAL, MOREL, PEROUCHET, PERDAEMS, VESIN, DEVILLE, BESSON, DURAFFOUR, BOSSU, BLAIN, LONJON, BOUILLOT, RAVOUX, PICAZO

Etaient excusés :

Guillaume TOSIN (procuration à Mireille MOREL)
 Romain MERME (procuration à Nicolas RAVOUX)
 Adeline FERRARI-SEGRETTO (procuration à Aurore DURAFFOUR)
 Ingrid MATHIEU (procuration à Anne PERDAEMS)
 Coralyne NICOT (procuration à Lionel PERREAL)

Assistaient à la séance :

Secrétaire de séance :

Monsieur Olivier BLAIN

ORDRE DU JOUR

1°) Délibérations :

- 1.1°) SIVOM du Grand Crêt d'eau : désignation des délégués
- 1.2°) SIVOS du Sud Gessien : désignation des délégués

Monsieur le Maire est désolé de réunir à nouveau le conseil municipal aussi vite après le 31 mars mais cela est dû à la réunion du SIVOM du Grand Crêt d'Eau qui se réunit plus tôt que prévu, à savoir le 10 avril.

1°) Délibérations :

1°) SIVOM du Grand Crêt d'eau : désignation des délégués

Monsieur le Maire rappelle que les délibérations nominatives sont automatiquement votées à bulletin secret sauf si, à l'unanimité, le conseil municipal autorise le vote à main levée.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

-AUTORISE le vote à main levée pour la désignation du SIVOM du Grand Crêt d'Eau

Monsieur le Maire précise que le SIVOM a pour objectif de valoriser le patrimoine naturel et paysager du sud gessien. Les membres sont les communes de Farges, Collonges, Chèzery-Forens, Confort, Léaz et Valserhône.

Il propose de passer au vote.

Délégués SIVOM du Grand Crêt d'Eau :

- Candidats Titulaires : Emmanuel DEVILLE-Didier VESIN
- Candidats Suppléants : Guillaume TOSIN-Mickaël LONJON

Le conseil municipal, à l'unanimité :

-DESIGNE Emmanuel DEVILLE et Didier VESIN comme Délégués du SIVOM du Grand Crêt d'Eau
-DESIGNE Guillaume TOSIN et Mickaël LONJON comme suppléant d'Emmanuel DEVILLE et de Didier VESIN au sein du SIVOM du Grand Crêt d'Eau

2°) SIVOS du Sud Gessien : désignation des délégués

Monsieur le Maire rappelle que les délibérations nominatives sont automatiquement votées à bulletin secret sauf si, à l'unanimité, le conseil municipal autorise le vote à main levée.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

-AUTORISE le vote à main levée pour la désignation des délégués du SIVOS du Sud Gessien

Monsieur le Maire précise que le SIVOS a pour objectif l'entretien et la gestion du gymnase de Peron. Les membres sont les communes de Challex, Peron, Farges, Collonges, Pougny, Saint-Jean-de-Gonville, Thoiry.

Il propose de passer au vote.

Délégués SIVOS du Sud Gessien :

- Candidats Titulaires : Laurent PEROUCHET-Virginie BESSON
- Candidats Suppléants : Aurélie BOUILLOT-Olivier BLAIN

Le conseil municipal, à l'unanimité :

-DESIGNE Laurent PEROUCHET et Virginie BESSON comme Délégués du SIVOS du Sud Gessien
-DESIGNE Aurélie BOUILLOT et Olivier BLAIN comme suppléant de Laurent PEROUCHET et Virginie BESSON au sein du SIVOS du Sud Gessien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

Prochaine réunion du conseil municipal : à déterminer
